

Une journée au Moyen Age

Le 18 avril prochain, des jeunes auront la possibilité de découvrir des monuments du patrimoine wallon datant du Moyen Age. Profitons de l'occasion pour en savoir plus sur cette période de l'histoire qui nous a laissé tant de châteaux, d'églises et de cathédrales.

« Journée Jeunesse et Patrimoine » 2005

Le Moyen Age dure mille ans



Du Moyen Age, il nous reste de superbes monuments. Ici, la collégiale Sainte-Waudru à Mons. (Photo G. Focant/MRW)

Le 18 avril prochain, onze monuments, situés en Wallonie et datant du Moyen Age, seront accessibles à des classes de 5^e et 6^e années primaires.

Visites guidées

Les visites dureront une heure trente et seront guidées par des spécialistes du patrimoine (tout ce que nous avons reçu de nos ancêtres : châteaux, églises, moulins, fontaines...).

Les explications des experts permettront de découvrir différents aspects du monument : son histoire (de quand date le bâtiment, par qui il a été occupé...), son architecture (la manière dont il est construit) et ses riches-

ses archéologiques (ce qu'il reste comme traces du passé : des murs, des fondations ...)

Les enfants rencontreront d'abord un responsable de la restauration (remise en état) du monument ou un architecte. Puis, la visite se poursuivra en compagnie d'un historien de l'art ou d'un archéologue (spécialiste qui étudie les civilisations anciennes d'après les monuments, objets, textes... qu'elles ont laissés).

Enfin, un artisan du bâtiment expliquera son métier et fera une démonstration de son savoir-faire.

Chaque année en Wallonie, depuis 1988, le deuxième week-end de septembre est consacré aux « Journées du Patrimoine ». Au cours de ce week-end, des monuments, des bâtiments historiques, des sites naturels, des lieux remarquables... sont ouverts au public.

Cette année, pour la première fois, à l'initiative du ministre en charge du Patrimoine de la Région wallonne, l'Institut du Patrimoine wallon organise une journée de sensibilisation au patrimoine réservée aux jeunes. La « Journée Jeunesse et Patrimoine » 2005 de ce 18 avril est dédiée au Moyen Age



Cette tour, que l'on peut voir à Bastogne, était une porte d'entrée de la ville au Moyen Age.

(Photo G. Focant/MRW)

La « Journée Jeunesse et Patrimoine » 2005 est consacrée au Moyen Age. Chouette, on va parler des chevaliers et des châteaux forts. Et de bien d'autres choses car, le Moyen Age, c'est aussi le temps des églises, des cathédrales, des abbayes. De quand date le Moyen Age ?

Les historiens divisent le temps qui passe en grandes périodes. Le Moyen Age fait suite à l'Antiquité. Il débute en l'an 476 (fin du 5^e siècle) avec la chute de l'Empire romain d'Occident (partie de l'Empire de Rome située à l'ouest de l'Europe). Cet événement marque la fin de l'Antiquité. La civilisation romaine ne résiste pas aux invasions des peuples venus de l'est de l'Europe, appelés les Germains.

Le Moyen Age se termine au 15^e siècle (les années 1400). Les historiens ne sont pas d'accord en ce qui concerne la date de la fin du Moyen Age. Certains disent qu'il se termine en 1453 avec la chute de l'Empire romain d'Orient (partie de l'Empire romain située à l'est de l'Europe et en Asie). D'autres estiment qu'il prend fin en 1492 avec la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Le Moyen Age couvre mille ans d'histoire. Mille ans au cours desquels l'Europe a



Le Moyen Age revit à l'occasion de fêtes médiévales.

(Photo Editions de l'Avenir)

connu des crises, des guerres, des invasions, des épidémies (maladies), des famines, et aussi des périodes plus calmes de prospérité (de richesse).

Une société militaire et religieuse

Le Moyen Age est marqué par la puissance des seigneurs, l'influence de la religion chrétienne dans tous les domaines (politique, enseignement, arts ...), l'écllosion (la naissance) des villes et le développement du commerce.

Le Moyen Age nous a laissé des choses extraordinaires : des manuscrits (livres écrits à la main), des sculptures... et, ce qui nous intéresse dans ce dossier, des constructions : des châteaux forts, des remparts, des fortifications, des monastères, des églises, des cathédrales.

La société féodale

Au Moyen Age, les hommes sont liés les uns aux autres par des liens de fidélité, de service et de protection. C'est la féodalité.

AU DEBUT DU MOYEN AGE

- En l'an 476, l'Empire romain d'Occident est détruit par les invasions des Germains (peuples venant de l'est de l'Europe). Ceux-ci occupent les territoires abandonnés par les Romains et créent de nouveaux royaumes (en Espagne, en Italie...).
- En 486, une partie de la Gaule romaine (territoire situé entre les Pyrénées, les Alpes et le Rhin, qui comprend entre autres la France et la Belgique actuelles) devient le royaume des Francs (un peuple germanique). Il est dirigé par Clovis.
- Clovis et d'autres rois germaniques se convertissent au christianisme (abandonnent leur religion pour suivre celle des chrétiens). La religion chrétienne s'étend à toute l'Europe. Les églises et les monastères apparaissent.
- A partir de 751, les Carolingiens (une famille royale qui ne descend pas de Clovis) dirigent le royaume franc. Le plus célèbre d'entre eux est Charlemagne. Il conquiert de nouveaux territoires et bâtit un immense empire qui sera partagé en trois entre ses petits-fils en 843.
- Pour diriger son grand empire, Charlemagne confie la direction de provinces entières aux chefs de guerre : comtes, marquis, ducs. Petit à petit, ces seigneurs considèrent que ces terres sont à eux. Ils deviennent de plus en plus puissants.
- A la fin des années 800 et au cours des années 900, les seigneurs n'obéissent plus aux souverains carolingiens. Ils exercent le pouvoir à leur place.

Sous les souverains carolingiens (Charlemagne et ses successeurs), les nobles seigneurs dirigent de vastes territoires où ils représentent le roi.

Au cours des 9^e (les années 800) et 10^e siècles (les années 900), l'Europe de l'Ouest est envahie par des musulmans (ceux qui suivent la religion musulmane), des Vikings (peuples du Nord), des Hongrois. L'insécurité règne. Les rois carolingiens sont incapables d'assurer la sécurité des populations.

Les populations cherchent alors la protection des grands seigneurs. Ainsi apparaît une nouvelle organisation de la société : la féodalité. La société moyenâgeuse est basée sur des liens d'homme à homme de fidélité, de service et de protection. Ces liens se sont d'abord créés entre deux seigneurs. L'un est le vassal et l'autre le suzerain.



Au 13^e siècle, le château de Fernemont (près de Namur) sert d'habitation fortifiée au seigneur de Fernemont.

(Photo G. Focant/MRW)

Vassal et suzerain

Lors d'une cérémonie, un vassal vient demander la protection d'un seigneur plus puissant que lui.

En échange, le vassal s'engage à apporter son aide

militaire et financière au seigneur plus puissant.

En échange de cette fidélité, le suzerain (le seigneur plus puissant) offre sa protection et un fief au vassal. Le fief est souvent

une terre que le vassal peut exploiter. A son tour, un vassal peut devenir suzerain de seigneurs moins puissants que lui.

Petit à petit, des relations de vassal à suzerain s'établissent entre les seigneurs. Chaque seigneur est le vassal d'un plus puissant et le suzerain d'un moins fort. En bas, il y a des petits seigneurs trop faibles pour avoir des vassaux. Au-dessus de tous les seigneurs, il y a le roi qui n'est le vassal de personne.

Les seigneuries

Chaque seigneur possède un domaine, appelé seigneurie, sur lequel se dresse souvent un château fort. Le domaine comprend des terres, des forêts, des fermes, des villages. Le seigneur est le chef du domaine. Il protège les habitants de la seigneurie. Et comme le roi, le seigneur rend la justice, bat (créé) monnaie, récolte les impôts (taxes) sur son domaine.

Combattre, prier et travailler la terre

Au Moyen Age, la société est divisée en trois grandes classes sociales : les nobles (seigneurs et chevaliers) ; les gens d'Eglise (prêtres, évêques, moines...) ; les paysans et les artisans.

Ceux qui combattent

Guerres et conflits éclatent souvent au Moyen Age. Combattre est l'affaire des chevaliers et des seigneurs. Seuls les seigneurs sont assez riches pour devenir chevaliers. Dès l'âge de 7 ans, le futur chevalier quitte sa famille et est élevé par un autre seigneur. Vers 9 ans, il apprend à monter à cheval et à se servir des armes. A 12 ans, il devient page (serviteur d'un noble), puis écuyer (serviteur d'un chevalier). Vers 18 ans, il est nommé chevalier lors d'une cérémonie appelée adoubement. Les nobles ne représentent que 1 à 2 % (1 à 2 personnes sur 100) de la

population mais ce sont eux qui exercent le pouvoir. Ils décident des règles, rendent la justice...

Ceux qui prient

Les hommes qui consacrent leur vie à Dieu comme les prêtres, les moines... forment le clergé. On distingue deux types de religieux. Il y a ceux qui vivent parmi la population comme les prêtres, les évêques... Ceux-là forment le clergé séculier. Et puis, il y a les moines qui vivent en communauté dans des monastères ou des abbayes. Ceux-là forment le clergé régulier. Ils suivent des règles de vie strictes. Leur vie est consacrée à la prière, à l'étude et au travail.



Les moines et les gens d'Eglise forment une classe sociale à part.

(Photo Editions de l'Avenir)

Ceux qui travaillent

L'immense majorité des gens sont des paysans. Très peu possèdent la terre qu'ils cultivent. La plupart vivent sur le domaine d'un seigneur qui assure leur protection et leur loue une parcelle de terre. En échange, les paysans versent des impôts en argent ou en nature (grains, volailles, journées de travail...) au seigneur.



Les chevaliers et les seigneurs sont en haut de l'échelle sociale. Ce sont des spécialistes de la guerre. (Photo Editions de l'Avenir)

Des églises et des abbayes par milliers

Au Moyen Âge, l'Europe se couvre d'églises, d'abbayes et de cathédrales.

Dès le début du Moyen Âge, la religion chrétienne se répand dans toute l'Europe occidentale. Des moines (religieux qui vivent en communauté) parcourent le continent européen pour évangéliser la population. Évangéliser signifie enseigner la parole de Jésus et convaincre les gens de devenir chrétiens. Les moines fondent des abbayes pour diriger les nouveaux chrétiens. En Wallonie, l'ancienne abbaye d'Aulne à Thuin (province du Hainaut) ou celle de Villers-la-Ville (province du Brabant wallon) datent du Moyen Âge.

De leur côté, les évêques et les grands propriétaires créent des paroisses (territoires qui dépendent d'un prêtre) et font construire des églises et des cathédrales.

La vie d'une abbaye

Dans les monastères, les moines vivent en autarcie. Cela signifie qu'ils produisent et fabriquent presque



Les ruines de l'imposante abbaye de Villers-la-Ville (province du Brabant wallon). (Photo G. Focant/MRW)

tout ce dont ils ont besoin pour vivre (tissu, pain, bière...). Les différents bâtiments (chapelle, salle d'étude, cuisine, dortoirs...) d'une abbaye médiévale (du Moyen Âge) sont répartis autour d'un jardin entouré d'une sorte de galerie, appelé cloître. Les moines partagent leurs journées entre la prière, l'étude et le travail. Les

monastères sont de véritables centres culturels. Les moines étudient, produisent des manuscrits (livres écrits à la main avant l'invention de l'imprimerie) et pratiquent l'art de l'enluminure (dessins qui ornent les manuscrits). Les abbayes sont aussi des refuges pour les pauvres et les pèlerins.

Le rôle de l'Église

Au Moyen Âge, les gens

croient très fort en Dieu. Beaucoup font des pèlerinages (marcher en priant) pour le pardon de leurs péchés. De 1096 à 1270, des milliers de gens riches et pauvres prennent part aux différentes croisades. Une croisade est une expédition militaire menée contre les musulmans en terre sainte (l'endroit où Jésus a vécu) pour libérer le tombeau du Christ.

L'Église (avec une majuscule, elle désigne la com-

2 000 ABBAYES

- Les abbayes françaises de Cluny (créée en 910) et de Cîteaux (née en 1098) ont fondé les deux ordres religieux (communautés de moines) les plus importants du Moyen Âge. Cluny a créé l'ordre des bénédictins et Cîteaux, l'ordre des cisterciens.
- Près de 2 000 monastères ont été fondés en Europe occidentale au Moyen Âge. Sur ces 2 000 abbayes, environ 1 000 sont des monastères bénédictins et 700, des cisterciens.
- Au Moyen Âge, des monastères ou couvents ont aussi été créés pour les femmes.

munauté des chrétiens) participe à tous les aspects de la vie. Elle possède des terres et reçoit des impôts. Des chefs d'Église (évêques, pape...) sont proches des rois et des seigneurs et influencent la politique. L'Église organise aussi l'enseignement. Elle fonde des hôpitaux pour les malades, s'occupe des pauvres et des enfants abandonnés. Au Moyen Âge, l'art et l'architecture (art de construire des bâtiments) sont au service de la religion.

L'école au Moyen Âge

Au Moyen Âge, les enfants n'apprennent pas tous à lire et à écrire. La plupart des enfants de paysans ne vont pas à l'école. Les garçons aident leurs parents aux champs, les filles participent aux tâches ménagères. A la fin des années 700, Charlemagne encourage la création d'écoles. Des classes s'ouvrent dans les abbayes et autour des cathédrales (l'église d'un évêque).

Aux 10^e et 11^e siècles, le développement des écoles est encore lent. Mais bientôt, en ville, les écoles autour des cathédrales sont trop petites. Des prêtres créent de petites classes ailleurs dans la cité (la ville). Dans les années 1200, on verra apparaître les universités.



Charlemagne, dont le buste se trouve dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle (Allemagne), a encouragé la création d'écoles. (Belga)

Dans les écoles du Moyen Âge, on forme surtout les élèves à devenir des religieux (prêtres, moines...). Les enfants de riches et de pauvres y sont admis. On y voit des enfants de paysans, de nobles, de commerçants, d'artisans. Des

écoles pour filles sont organisées dans les monastères de religieuses. Les élèves étudient le latin qui est la langue de l'Église et des livres, la lecture, le calcul, le chant, l'écriture. Bref, tout ce qui est utile pour devenir prêtre, moine ou religieuse.

DES VILLES SE DÉVELOPPENT

- Avant les années 1000, en Belgique, les gens habitent surtout dans les campagnes. Ils se regroupent près d'un château ou d'une abbaye où ils se réfugient en cas de danger.
- A partir de l'an 1000, des villes apparaissent, notamment grâce au commerce. Dinant, Namur, Binche, Huy, Bruges, Gand... se développent à cette époque. Des marchands vendent des biens (grains, tissus, bétail...) dans les villages existants et s'y installent. Des commerçants se fixent au carrefour de deux cours d'eau, de deux routes. Des artisans viennent habiter à proximité des marchands. Entre-temps, les techniques agricoles progressent, les récoltes sont plus abondantes. Les conditions de vie s'améliorent et la population augmente. Des paysans s'installent en ville.

• Au Moyen Âge, les villes s'entourent de remparts pour protéger les habitants. La place du marché, l'église principale ou la cathédrale, les bâtiments administratifs... sont au centre. Les commerçants, les artisans se regroupent par métiers, créant des quartiers consacrés aux mêmes activités.



La ville de Namur s'est développée au Moyen Âge. (Editions de l'Avenir)

De belles églises et cathédrales

Au Moyen Age, deux styles d'architecture (deux genres de bâtiments) font fureur : le roman et le gothique.

A partir des années 1000, en Europe occidentale, on se met à construire beaucoup de bâtiments religieux. A cette époque, les églises et les cathédrales (grandes églises qui dépendent d'un évêque) ne sont plus couvertes par un plafond en bois, mais par une voûte (plafond arrondi) en pierre.

Le roman

Une voûte en pierre, c'est lourd. Les murs et les colonnes risquent de s'écrouler sous son poids. Résultat : les murs doivent être épais, pas trop hauts et pas trop percés de fenêtres. Les colonnes doivent être robustes (solides).

Les constructions romanes se reconnaissent à leurs murs épais et leurs fenêtres étroites. Les bâtiments ont un aspect trapu (pas trop haut et large), mais l'ensemble est bien



A gauche, les voûtes romanes de la collégiale de Nivelles. A droite, les voûtes gothiques du plafond de la collégiale de Huy. (Photo G. Focant/MRW)

équilibré.

A l'intérieur des églises romanes, il fait sombre. Les piliers (colonnes) sont souvent carrés et massifs (lourds). Les murs sont décorés de fresques (peintures dessinées directement sur un mur) racontant une histoire religieuse.

Des sculptures prennent place à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. Le style roman sera à la mode aux 11^e et 12^e siècles. Vers les années 1150, un nouveau style d'architecture apparaît : le gothique.

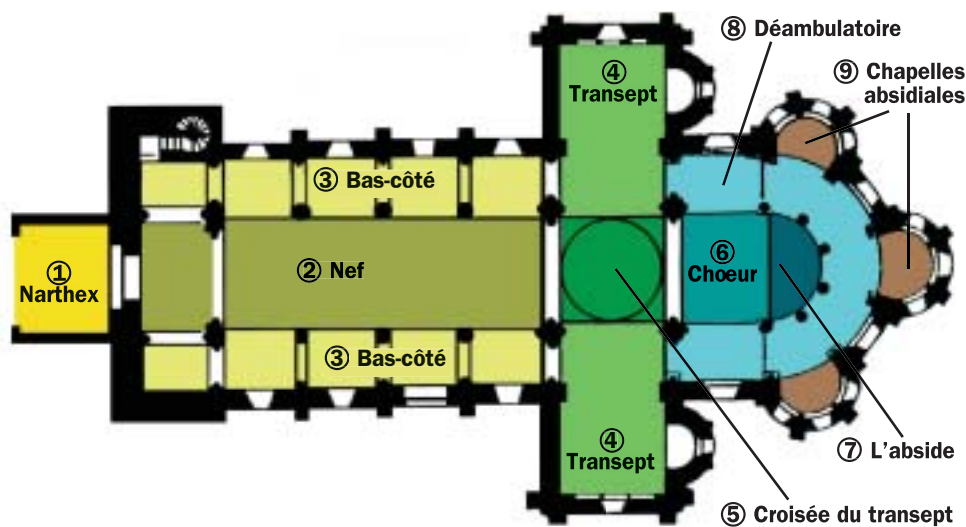
Le gothique

Le gothique est né de la volonté des religieux de faire entrer la lumière dans les églises et les cathédrales. Les architectes découvrent une nouvelle façon de construire des

voûtes. Celles-ci sont en ogives (voir encadré ci-dessous) et sont caractéristiques de l'art gothique. Elles ont l'avantage d'être plus légères que les voûtes romanes. Désormais, on peut construire de hauts murs et les percer de grandes portes et fenêtres.

Les églises et cathédrales gothiques sont beaucoup plus hautes et plus éclairées que les romanes. Elles sont surmontées de hautes flèches (clochers pointus). Elles ont de hautes colonnes, de grandes fenêtres, ornées de vitraux (panneaux faits de morceaux de verre colorés qui forment un dessin). Les cathédrales gothiques ont un aspect élancé (mince et haut). Elles sont plus décorées que les églises romanes. A l'extérieur, on voit des sculptures jusqu'au toit.

En forme de croix



Le plan (le dessin d'un bâtiment vu du dessus) des cathédrales du Moyen Age est souvent en forme de croix. On y distingue :

- 1. **Le narthex** : c'est l'entrée principale du bâtiment. On peut le comparer à un hall.
- 2. **La nef** : partie centrale de l'édifice (bâtiment) comprise entre la façade et l'autel (table sur laquelle le prêtre célèbre la messe).
- 3. **Les bas-côtés** : allées qui longent la nef.
- 4. **Le transept** : partie de la cathédrale qui coupe la nef à angle droit et forme les bras de la croix.

- 5. **La croisée du transept** : l'endroit où la nef et le transept se croisent.
- 6. **Le chœur** : partie de la cathédrale réservée aux prêtres où se trouve l'autel.
- 7. **L'abside** : espace en forme de demi-cercle composant l'extrémité du chœur.
- 8. **Le déambulatoire** : galerie qui entoure le chœur où les fidèles peuvent circuler et avoir accès à des chapelles.
- 9. **Les chapelles absidiales** : petits sanctuaires (endroits consacrés aux cérémonies religieuses) qui entourent le déambulatoire.

VOÛTES ROMANES ET GOTHIQUES

1. Voûte en berceau

2. Voûte d'arêtes



- Le style roman se caractérise par des voûtes en berceau ou en plein cintre (1). Ce type de voûte forme un demi-cercle au-dessus d'une nef (partie centrale d'une cathédrale), d'un bas-côté... L'art roman a aussi utilisé des voûtes d'arêtes (2). Ces dernières sont formées de deux voûtes en berceau qui se coupent à angle droit et qui s'appuient l'une sur l'autre. Une des voûtes est perpendiculaire aux murs et l'autre est parallèle. Dans les constructions de style roman, les voûtes reposent sur les murs. Ceux-ci sont renforcés par des contreforts (petits murs qui servent de point d'appui à un autre mur).

- Les cathédrales gothiques ont des voûtes sur croisée d'ogives (3). Celles-ci sont formées d'arcs (maçonneries en forme de courbe), disposés en diagonale et appelés ogives. Ces arcs se croisent. La croisée d'ogives est la partie de la voûte où deux arcs se croisent. Les voûtes sur croisée d'ogives ne reposent pas sur les murs mais sur des piliers (colonnes).

3. Voûte d'ogives



Des contreforts et des arcs-boutants (constructions en forme d'arc qui soutiennent une voûte, un mur de l'extérieur) renforcent la construction.

Visiter des monuments médiévaux

Le 18 avril, à l'occasion de la « Journée Jeunesse et Patrimoine », l'Institut du Patrimoine wallon donne la possibilité à des classes de 5^e et 6^e primaires de visiter onze monuments datant du Moyen Âge. Ces bâtiments ont été choisis parmi bien d'autres monuments wallons datant de cette époque, car ils ne sont généralement pas accessibles au public.

La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles

Située à Nivelles dans la province du Brabant wallon, la collégiale (grande église qui n'a pas le titre de cathédrale) Sainte-Gertrude est de style roman.

Elle a été construite au 11^e siècle sur les vestiges (restes) d'églises plus anciennes. Ces vestiges sont visibles dans le sous-sol de la collégiale. On peut y voir les restes de deux églises du 7^e siècle, de trois églises des 9^e et 10^e siècles.

On a également retrouvé plusieurs tombeaux, dont celui de sainte Gertrude, qui a dirigé l'abbaye de Nivelles (qui n'existe plus) au 7^e siècle.



La collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles. (Photo G. Focant/MRW)

Le château de Havré à Mons



Le château fort de Havré. (Photo G. Focant / MRW)

Ce poste de guet (de garde) près de la ville de Mons (province du Hainaut) est connu depuis le 12^e siècle. Il devient ensuite un château fort. Détruit en partie par un incendie en 1578, il est reconstruit vers 1600. Le toit du donjon est alors coiffé d'un bulbe d'ardoises. En 1839, le château est abandonné et laissé au pillage. Il est sauvé de la ruine à partir des années 1970.

La cathédrale Notre-Dame de Tournai

Avec ses cinq clochers, la cathédrale Notre-Dame domine la ville de Tournai (province du Hainaut). Elle mélange les styles roman et gothique. Elle comprend une nef et un transept de style roman, construits au 12^e siècle et un chœur de style gothique élevé au 13^e siècle. Depuis 2004, la cathédrale est un immense chantier. Non, on ne l'agrandit pas ! On la restaure (la répare) car elle s'enfonce et est fendue en plusieurs endroits.



La cathédrale de Tournai et ses 5 clochers. (Photo G. Focant/MRW)

PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Parmi les 11 monuments proposés, 8 sont « patrimoine exceptionnel ». Cela signifie qu'ils sont protégés par un classement et qu'ils sont considérés comme remarquables au travers de plusieurs critères. Il existe en Wallonie environ 150 monuments et sites (sites archéologiques, ensembles architecturaux...) reconnus « patrimoine exceptionnel ». Cette protection oblige les propriétaires de ces monuments à les restaurer (rénover, effectuer des réparations) selon des règles strictes mais avec une aide financière (argent) importante de la Région wallonne. Parmi les monuments présentés aux pages 6 et 7 de ce dossier, ceux dont le titre est en rouge sont reconnus « patrimoine exceptionnel »

Les remparts de Binche

Dès le 12^e siècle, Binche (province du Hainaut) s'entoure de remparts. Au 14^e siècle, la muraille s'agrandit. Ces remparts sont encore presque intacts. Le château des comtes de Hainaut faisait partie du tracé des murailles. De ce château, il ne reste que des fondations. Les pierres ont été utilisées pour d'autres constructions au 18^e siècle.



Les remparts de Binche sont très bien conservés. (Photo G. Focant / MRW)



Les ruines du château de Franchimont à Theux. (Photo G. Focant/MRW)

Le château de Franchimont

Le château de Franchimont à Theux (province de Liège) a été construit au 11^e siècle sur une colline de 270 m de haut. La muraille qui entoure le château ne date pas du Moyen Âge. Elle est plus récente.

Elle a été bâtie au début des années 1500. Le château médiéval est encore visible au milieu des vestiges. Franchimont est en ruine mais la vie y est revenue. Un espace d'accueil et de visite y a été aménagé.

La visite du patrimoine médiéval continue

Les onze bâtiments, qui seront accessibles aux classes de 5^e et 6^e primaires le 18 avril, ont été choisis dans toutes les provinces de Wallonie (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur) afin de donner la possibilité à tous d'en profiter.

Le château de Sombreffe

Le château de Sombreffe (province de Namur) est un château de plaine, dont la construction a démarré au 12^e siècle. Il est pourvu d'une double enceinte et de deux donjons. Il a été bâti en plusieurs étapes.

De la partie la plus ancienne, il reste le donjon central (en partie reconstruit au 17^e siècle après un incendie) et des vestiges de la première enceinte. La muraille a été agrandie par la suite.

Le second donjon date du 15^e siècle et le corps de logis actuel du 18^e siècle. Les murailles comprennent encore six tours rondes sur les dix qui existaient autrefois.



Le château de Sombreffe est un château de plaine. (Photo G. Focant/MRW)

La collégiale Notre-Dame de Huy



La collégiale Notre-Dame de Huy. (Photo G. Focant/MRW)

La collégiale de Huy (province de Liège) est de style gothique. Sa construction a débuté en 1311. Les travaux du chœur ont été achevés en 1377 mais l'ensemble du chantier n'a pris fin qu'en 1536.

En 1803, la foudre a détruit la flèche (le toit) d'une des tours. Elle n'a jamais été reconstruite. Cette tour est ornée d'une magnifique rosace.

L'une des deux autres tours de la collégiale abrite le carillon (ensemble de cloches). Depuis quelques années, la collégiale est en restauration.

Le château de La Roche-en-Ardenne

Le château fort de La Roche (province du Luxembourg) est devenu l'habitation du premier comte de Laroche en 1102.

Le château a été bâti sur un rocher qui domine la vallée de près de 40 m. Il est construit sur plusieurs plates-formes et épouse la forme du rocher.

Il a subi de nombreux



Les ruines du château de La Roche-en-Ardenne. (Photo G. Focant/MRW)

transformations au cours du temps. Les ruines actuelles, avec leurs tours, leurs

Le château d'Herbeumont

Le château d'Herbeumont (province du Luxembourg) a été construit en 1268 au sommet d'une colline de plus de 111 mètres, dominant la Semois.

Pour recevoir le châ-

teau, la colline a dû être aplatie.

Le château comprend 6 tours et un donjon. Dès la fin des années 1300, il subit des transformations. Il a été détruit en partie en 1657.



Le château d'Herbeumont. (Photo G. Focant/MRW)

Le château de Lavaux-Sainte-Anne

Le château fort de Lavaux-Sainte-Anne à Rochefort (province de Namur) a été construit dans les années 1400 à 1450.

C'est un grand quadrilatère (qui a la forme d'une figure à 4 côtés) entouré de douves et comprenant des tours aux quatre coins ainsi qu'un vaste donjon. Le château médiéval a été transformé à partir de 1634.

Le cloître Saint-Jacques à Liège



Les vestiges du cloître Saint-Jacques se trouvent derrière ces façades. (Photo G. Focant/MRW)

Derrière les façades de deux immeubles, situés près de l'église Saint-Jacques, place Emile Dupont à Liège, se trouvent des vestiges du cloître d'un monastère datant du Moyen Âge. C'est à cet endroit que l'évêque de Liège Balderic II a fondé une abbaye en 1015 - 1016. Les lieux ont été transformés au cours du temps et l'abbaye a disparu. Des vestiges ont été découverts en 2002 alors que les deux immeubles devaient être démolis. Depuis, ils sont classés (protection d'un monument en raison de sa valeur historique particulière).



Le château de Lavaux-Sainte-Anne trône au milieu de ses douves. (Photo G. Focant/MRW)

Renseignements et inscriptions : Institut du Patrimoine wallon
Tél. 081/65 41 58 — Fax : 081/65 41 50
E-mail : s.mathot@institutdupatrimoine.be

L'Institut du Patrimoine wallon

Créé en 1999, l'Institut du Patrimoine wallon dépend de la Région wallonne. Il a quatre missions :

- il aide les propriétaires de bâtiments classés abîmés ;
- il propose des animations dans certains monuments de la Région wallonne;

- il donne des cours de perfectionnement (techniques pour la restauration du Patrimoine) à des artisans, des architectes... pour restaurer les monuments (dorure, peinture en décor, charpenterie ...) et organise des classes d'éveil aux métiers du Patrimoine pour les élèves du début du secondaire ;

- il sensibilise (essaie d'intéresser) chacun au Patrimoine par des activités comme les Journées du Patrimoine, la Journée Jeunesse et Patrimoine du 18 avril prochain et par l'édition de livres sur le Patrimoine.

Comment aider les propriétaires de bâtiments classés en mauvais état ?

L'Institut du Patrimoine wallon donne des conseils aux propriétaires et cherche des investisseurs (personnes désireuses de donner de l'argent pour un projet) pour restaurer le bâtiment afin de



Ces photos illustrent les missions de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) - Photo 1 : les Moulins de Beez près de Namur propriété de la Région wallonne valorisée par l'IPW (photo G. Focant/MRW). - Photo 2 : la chapelle de Frizet (Vedrin-Namur), l'IPW aide le propriétaire dans les étapes de restauration (photo IPW) - Photo 3 : une classe d'éveil au centre de perfectionnement aux métiers du Patrimoine à la Paix-Dieu à Amay. (Photos Pom'G) - Photo 4 : les journées du Patrimoine, activité de sensibilisation du grand public au Patrimoine (photo IPW)

pouvoir le réutiliser à nouveau soit comme logement, soit en magasin, en bureau ou en musée.

Qu'est-ce que les cours de perfectionnement au Patrimoine ? Où cela se donne-t-il ?

L'Institut du Patrimoine wallon donne des cours de perfectionnement aux métiers du Patrimoine,

dans une ancienne abbaye cistercienne près de Huy, pour les adultes qui travaillent dans les métiers de la construction et du Patrimoine (architectes, entrepreneurs, artisans, ouvriers...). Ces cours leur permettent de mieux comprendre comment restaurer (réparer) un bâtiment ancien sans

l'abîmer et les techniques spécifiques à utiliser. Les enfants aussi sont à l'honneur : dès le début du secondaire, les jeunes sont invités à découvrir avec leur classe et leur professeur ce que sont le Patrimoine, les techniques de restauration et réalisent eux-mêmes avec des artisans qualifiés des exercices pratiques.

Les compagnons en herbe

Depuis 2002, le Centre de la Paix-Dieu organise des stages pour les jeunes de 6 à 13 ans. Le centre est une ancienne abbaye cistercienne qui abritait un ordre de femmes.

Elle a été fondée dans les années 1200.

Si l'archéologie et les bâtiments anciens vous intéressent, ce stage est pour vous.

Cette année, du 22 au 26

août (de 9h à 16h30), le stage en externat sera centré sur la houblonnière (un champ planté de houblon, une plante grimpante dont certaines fleurs sont employées pour la fabrication de la bière) de l'ancienne abbaye.

Les participants au stage seront encadrés par des professionnels de la restauration de bâtiments, dans l'esprit du compagnonnage (association entre artisans et ouvriers de même profession dans le but de s'entraider et d'apprendre le métier). Ils partiront d'abord à la découverte du site de l'ancienne abbaye et de sa houblonnière.

Ensuite, ils deviendront tailleurs de pierre, maçons, peintres en décor et ils manipuleront de vrais outils et de vrais matériaux. Ils s'essayeront à l'architecture végétale (aménagement des abords d'un bâtiment) et peut-être aussi à l'art culinaire (la cuisine).

Le stage se terminera par la réalisation d'une exposition qui sera présentée aux parents.

Renseignements : Centre de la Paix-Dieu - Rue Paix-Dieu 1b - 4540 Amay
Tél. 085/410 350
info@paixdieu.be
www.paixdieu.be



Des compagnons en herbe découvrent le site de l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay. (Photo POM'G)



Que fait l'Institut pour les bâtiments classés de la Région wallonne ?

Il les valorise en proposant des animations dans les espaces ouverts au public. Par exemple : il crée un musée, il organise des colloques (réunions sur un sujet), des expositions afin de faire connaître ces monuments et de permettre à chacun de les visiter en tout ou en partie.

Quelles sont les actions en faveur du Patrimoine pour le grand public ?

L'Institut, depuis peu, est chargé d'organiser les Journées du Patrimoine qui ont lieu le 2^e week-end de septembre. Cette année, plus de 400 monuments d'origine médiévale (du Moyen Âge) seront ouverts au public, les 10 et 11 septembre prochains. Pour les écoles, c'est la journée du 18 avril qui propose aux 5^e et 6^e primaires la visite de onze monuments en Wallonie. Enfin, de nombreux livres, carnets, fiches et un jeu sur le Patrimoine sont vendus à l'Institut et à certains endroits (musées ...).

EN SAVOIR PLUS SUR LE PATRIMOINE

Tout ce que nos ancêtres ont laissé vous intéresse ?

Des fiches Patrimoine réalisées pour les jeunes ainsi qu'un jeu intitulé « Patrimonium » sont en vente à l'Institut du Patrimoine wallon. Deux des fiches sur le Patrimoine sont consacrées aux châteaux forts médiévaux.

➊ Renseignements et liste complète des fiches disponibles, adressez-vous à Aurore Lemal. Tél. 081/65 41 60. E-mail : a.lemal@institutdupatrimoine.be

Textes : Rita Wardenier
Le Journal des Enfants
12, boulevard Mélot
- 5000 Namur
Tél. : 081/24 88 93
E-mail : jde@verslavenir.be